

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE de SOUSTELLE
30110**Séance du **Mardi 05 Avril**Numéro de délibération **D2022_10**

L'an 2022

et le Mardi 05 Avril

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

Georges RIBOT, Jean Pierre OZIL, Sébastien KUBANI, Claude SOLEIROL, Eric PRIVAT, Jerome
NOGARET, Laurent BRUNEL

Représentés: Christian PRIVAT par Jean Pierre OZIL, Ophélie COEURDACIER DE GESNES par
Georges RIBOT

Absents :

Excusés : Loïc VOILLIOT, Céline LINGERAT

A été nommé secrétaire :

Sébastien KUBANI

Objet de la Délibération

Délégation de signature à la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'attribuer une délégation de signature à
la secrétaire de Mairie à l'état civil,

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire : Georges RIBOT

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le

du

publication

du

notification

